UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

Université de Paris

FACULTÉ DES SCIENCES FONDAMENTALES ET BIOMEDICALES

Médecine Aérospatiale

CAPACITÉ

SERVICE COMMUN DE FORMATION CONTINUE
45, rue des Saints Pères - 75270 Paris Cedex 06
Tél : 01 76 53 46 06 – Site Web **cmas@parisdescartes.fr**

PRÉSENTATION

La Capacité de Médecine Aérospatiale a succédé au CES de Médecine Aéronautique de Paris créé en 1947.
Afin de respecter les prescriptions de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) et de l'European Agency for Safety in Aviation (EASEA), la Capacité de Médecine Aérospatiale est exigée par le Ministère des Transports (Direction Générale de l'Aviation Civile) pour accorder l'agrément aux médecins qui pratiquent les examens médicaux du personnel navigant professionnel dans des Centres d'Expertise médicale, ou aux praticiens indépendants qui pratiquent les examens médicaux du personnel navigant non professionnel (pilots privés).

OBJECTIFS

Apporter une formation en physiologie et médecine aéronautique et spatiale, notamment pour ce qui concerne les réactions de l'organisme aux contraintes de ce milieu (diminution de la pression barométrique en altitude, accélérations, vibrations, microgravité, désorientation spatiale, contrainte thermique, etc.), ainsi qu'aux moyens de protection (systèmes d'inhalation d'oxygène, équipements stratosphériques et spatiaux, cabines pressurisées et étanches, dénitrogénation, vêtement anti-g, vêtements d'immersion, etc.). Au plan pratique, les conséquences de ces contraintes sur les pathologies préexistantes ainsi que les conditions d'aptitude médicale pour le pilotage des aéronefs, définies par les instances européennes, sont étudiées dans toutes les spécialités (cardio-vasculaire, respiratoire, endocrinologie, rénales, digestif, neurologique, psychologique, gynécologique, urologique, dermatologique, orthopédique, ORL, ophtalmologique). Ainsi que la connaissance générale du milieu de l'aéronautique et de l'espace.

COMPÉTENCES VISÉES

Obtenir l'agrément pour la pratique des examens médicaux sur les PN professionnels ou privés.

EFFECTIFS

Jusqu'à 50 stagiaires par an.

VOLUME HORAIRE

La formation est dispensée 1 semaine par mois de novembre à avril. Soit un volume horaire de 148h de Cours Magistraux, ainsi que 5 visites sur site (Safran, AFCA, Air France industries, BEA, etc.)

SERVICE COMMUN DE FORMATION CONTINUE
45, rue des Saints Pères - 75270 Paris Cedex 06
Tél : 01 76 53 46 06 – Site Web **cmas@parisdescartes.fr**

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Un Travail Dirigé (TD) en groupe, sur un cas clinique de médecine aérospatiale, travail type pour monter un dossier d'expertise
Examens finaux (fin mai/début juin) :

- Un examen écrit – 5 questions de médecine aérospatiale basées sur les Cours Magistraux
- 3 oraux de 15/20 minutes avec 3 médecins intervenants (physiologie, médecine aéro et psychologie)

INSCRIPTIONS

Capacité ouverte aux titulaires d'un diplôme de Docteur en médecine.
Nécessaire d'envoyer un CV et une lettre de motivation adressée au Responsable de la Capacité.

CONTACTS & RÉFÉRENT

Responsable :

Pr Henri MAROTTE

•

Secrétariat pédagogique :

Mme Sophie RENAT

•

Université Paris Descartes
45 rue des saints-pères
75006 PARIS

•

Métro : Saint Germain des Près (L4)

•

cmas@parisdescartes.fr
01 76 53 46 06